

Délibération portant approbation des modalités de contrôle des connaissances de master et des diplômes d'établissement

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition de la Directrice et de la Directrice des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 17 octobre 2022 en séance plénière, sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve les modalités de contrôle des connaissances des diplômes de master et des diplômes d'établissement (COBD, DUSIB),** annexées à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 28
Quorum de présence : 15
Votes exprimés : 24
Dont
Pour : 24
Contre : /
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 17 octobre 2022

Le président du Conseil d'Administration

M. Jean-François BALAUDÉ

La directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Modalités de contrôle des connaissances des masters et diplômes d'établissement

<p>Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2 Master Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques Première année commune</p> <p>Année universitaire 2022-2023</p>

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Culture(s) du document	7	
EC 1 Médiations socio-politiques du document		Session 1 : CT Devoir individuel sur table Session 2 : CT Devoir individuel sur table
EC 2 Théories du document		
EC 3 Technologies du document		
UE 2 TIC, des enjeux aux pratiques	7	
EC 1 Histoire et géopolitique des TIC	3	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Dossier en groupe
EC 2 Langages et objets informatiques	2	Session 1 : CC Devoirs individuels écrits ou sur machine Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
EC 3 Ingénierie documentaire	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
UE 3 Epistémologie et modélisation de l'information	7	
EC 1 Savoirs et représentations	3	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Dossier en groupe
EC 2 Document numérique et métadonnées	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit Session 2 : CT Devoir individuel écrit
EC 3 Normes et standards de la documentation numérique	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit Session 2 : CT Devoir individuel écrit

UE 4 De la recherche d'information au produit documentaire	6	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Dossier en groupe ou individuel
UE 5 Anglais professionnel	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux Session 2 : CT Epreuve orale

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 6 Gestion de projet	9	CC Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,7) CC Note sur rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant-e concernant son implication dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,3)
UE 7 Les données dans les métiers de l'information	6	
EC 1 Enjeux et écosystèmes de l'ouverture des données	2	Session 1 : CT Dossier en groupe Session 2 : CT Epreuve orale
EC 2 Aspects juridiques dans les métiers de l'information	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
EC 3 Bases de données	2	Session 1 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine Session 2 : CT Devoir individuel écrit ou sur machine
UE 8 UE libre	6	
EC 1 UE libre 1	3	Session 1 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale Session 2 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
EC 2 UE libre 2	3	Session 1 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale Session 2 : CT Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
UE 9 Insertion professionnelle	3	Session 1 : CT Dossier individuel (coeff. 0,5) et épreuve orale (coeff. 0,5) Session 2 : CT Dossier individuel
UE 10 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC Dossier individuel Session 2 : CC Epreuve orale
UE 11 Anglais scientifique en SHS	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux Session 2 : CT Epreuve orale

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 6 Gestion de projet ne peut pas faire l'objet de 2^e session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4**Master****Domaine : Sciences humaines et sociales****Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques****Parcours : Archives numériques (ARN)****Année universitaire 2022-2023****Semestre 3**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 L'archive numérique et ses enjeux	6	Session 1 : CC : Fiche de lecture individuelle (coeff. 0,5) + exposé en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : Fiche de lecture individuelle
UE 2 Records management	6	Session 1 : CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,7) CC : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0,3) Session 2 : Epreuve écrite individuelle
UE 3 Conservation et archivage des documents numériques	6	Session 1 CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,7) CC : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0,3) Session 2 : Epreuve écrite individuelle
UE 4 Le web : collecte, signalement, accès aux archives	6	Session 1 : CC : Travaux pratiques en groupe Session 2 : Epreuve écrite individuelle
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC : Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire et sa bibliographie Session 2 : Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire et sa bibliographie
UE 6 Anglais	3	Session 1 CC : Présentation orale en groupe (coeff. 0,25) ; Quiz de Vocabulaire (coeff. 0,25) ; Participation (présences + participation en cours) (coeff. 0,25) CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,25) Session 2 : Epreuve écrite individuelle
UE 9 Gestion de projet		<i>Evaluation dans le cadre du stage du semestre 4</i>

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel et gestion de projet	21	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD)

Année universitaire 2022-2023

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Piloter une offre de services	6	Session 1 CC : 1 devoir écrit individuel, 1 devoir écrit en groupe (coeff. 0,5) CT : oral individuel (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
UE 2 Concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire	6	Session 1 CC : travaux individuels écrits (coeff. 0,5) et oral en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
UE 3 Piloter un service documentaire et gérer le changement	6	Session 1 CC : 1 devoir oral en groupe et 1 devoir individuel écrit (coeff. 0,3) CT : oral individuel (coeff. 0,7) Session 2 : oral individuel
UE 4 Piloter une bibliothèque numérique ou un projet numérique	6	Session 1 CC : travail en groupe (coeff. 0,5) CT : examen écrit (QCM) (coeff. 0,5) Session 2 : travail individuel écrit
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : dossier individuel écrit (bibliographie et point d'étape sur le mémoire) Session 2 : dossier individuel écrit
UE 6 Anglais	3	Session 1 CC : présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) CT : devoir individuel écrit (coeff. 0,5) Session 2 : Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	21	Rapport de stage écrit et individuel
UE 8 Mémoire	9	Soutenance orale individuelle

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master**

**Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Publication numérique (PUN)**

Année universitaire 2022-2023

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Le monde de l'édition en France, en Europe et dans le monde	6	Session 1 CC : Un dossier collectif avec un oral (0,5) Une publication sur un site à partir d'une veille thématique (0,5) Session 2 : devoir individuel
UE 2 Technologies de l'édition numérique	6	Session 1 CC : réalisation individuelle LaTeX (coeff. 0,5), réalisation collective HTML-CSS (coeff. 0,5) Session 2 CT : devoir individuel LaTeX, devoir individuel : HTML-CSS
UE 3 Design éditorial : projet de conception	6	Session 1 CC : dossier collectif (0,5) devoir individuel (0,25), soutenance (0,25) Session 2 CT: devoir individuel écrit
UE 4 Histoire de l'édition, des métiers et des techniques	6	Session 1 CT : devoir individuel écrit Session 2 : devoir individuel écrit
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC devoir individuel (point d'étape sur le mémoire) Session 2 : CT devoir individuel
UE 6 Anglais	3	Session 1 : CC : divers travaux, écrits et oraux Session 2 : Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel avec rapport de stage	21	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4 Master Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques Parcours : Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique (SIBIST) Année universitaire 2022-2023

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Système de gestion et d'information documentaire	6	Session 1 CC : dossier individuel (coeff. 2/3) avec soutenance individuelle (coeff. 1/3) Session 2 : CT : Dossier individuel
UE 2 Méthodes et outils de traitement des données	6	Session 1 CC : Dossier individuel (coeff. 0,5) CC : Devoir individuel sur table (coeff. 0,5) Session 2 CT : devoir individuel sur table
UE 3 IST et documentation d'entreprise	6	Session 1 CC : dossier individuel (coeff. 2/3) avec soutenance individuelle (coeff. 1/3) Session 2 CT : dossier individuel
UE 4 Communication et sociologie des organisations et des TIC	6	Session 1 CC : Devoir en groupe (coeff. 0,5) CT : Devoir sur table (coeff. 0,5) Session 2 CT : Dossier individuel
UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : Devoir individuel (point d'étape sur le mémoire) Session 2 CT : Devoir individuel
UE 6 Anglais	3	Session 1 CC : divers travaux, écrits et oraux Session 2 : devoir individuel

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 7 Stage professionnel	21	Rapport de stage
UE 8 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4**Master****Domaine : Sciences humaines et sociales****Mention : Histoire, civilisations et patrimoine****Parcours : Cultures de l'écrit et de l'image****Année universitaire 2022- 2023****Semestre 1**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1 Histoire du livre et de l'image	12	
EC 1 Histoire du livre manuscrit en Occident	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 2 L'image	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 3 Histoire moderne du livre et de l'imprimé (XVe-XVIIIe siècles)	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
EC 4 Histoire contemporaine du livre et de l'imprimé (XIXe-XXIe siècles)	3	Session 1 : CC dossier individuel Session 2 : CT un travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis (sujet imposé par l'enseignant)
UE 2 Méthodes et outils	9	
EC 1 Anglais	3	Session 1 : un oral (CC 50%) + un écrit sur table (CT 50%) Session 2 : CT dossier individuel
EC 2 Méthodologie de la recherche	3	Session 1 : CC : 2 contributions (1 écrite, 1 orale) Session 2 : CT fiche de lecture
EC 3 Méthodologie du livre ancien (1)	3	Session 1 : CT dossier individuel Session 2 : CT devoir individuel (oral)
UE 3 Politique des bibliothèques et du patrimoine	6	
EC 1 (Fondamentaux professionnels) Patrimoine écrit et graphique	2	Session 1 : CT devoir individuel sur table Session 2 : CT devoir individuel oral
EC 2 Histoire des bibliothèques (1)	2	Session 1 : CC contribution écrite et orale Session 2 : CT dossier individuel
EC 3 Histoire des bibliothèques (2)	2	Session 1 : CC contribution écrite et orale Session 2 : CT dossier individuel
UE 4 Recherche	3	
EC 1 Séminaire 1	1,5	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi
EC 2 Séminaire 2	1,5	Session 1 : en fonction du séminaire choisi Session 2 : en fonction du séminaire choisi

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 5 Pratiques de terrain	15	
EC 1 Gestion de projet	9	Session 1 : CT dossier collectif avec soutenance

		Session 2 : Pas de seconde session
EC 2 Méthodologie du livre ancien (2)	4	Session 1 : CT devoir individuel Session 2 : CT devoir individuel (oral)
EC 3 Insertion professionnelle	2	Session 1 : CT Oral individuel Session 2 : CT Dossier individuel
UE 6 Recherche (mémoire)	15	

Deuxième année

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UEA3 Séminaire / atelier interculturel	3	Session 1 : En fonction des séminaires choisis
		Session 2 : En fonction des séminaires choisis
UEB3 Réflexion sur les liens entre le monde patrimonial et la recherche	3	Session 1 : CT Dossier individuel
		Session 2 : CT Dossier individuel
UEC3 Principes de la gestion et de la valorisation des patrimoines	3	Session 1 : CT oral sur documents
		Session 2 : CT oral sur documents
UED3 Formation à la gestion et à la valorisation du patrimoine	9	Session 1 : CT Dossier collectif
		Session 2 : CT Dossier collectif
UEE3 Méthodes et outils de la gestion de projet	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
		Session 2 : Pas de session 2
UEF3 Gestion de projet documentaire patrimonial	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
		Session 2 : Pas de Session 2
UEG3 Langue vivante	3	Session 1 : en fonction de la langue étudiée
		Session 2 : en fonction de la langue étudiée
UEH3 Module libre	3	Session 1 : en fonction du séminaire choisi
		Session 2 : en fonction du séminaire choisi

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UEA4 Stage professionnel	12	Rapport de stage
UEB4 Mémoire de recherche	12	Soutenance du mémoire
UEC4 Séminaire de janvier	6	CT : deux dossiers individuels

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{ème} session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage, le mémoire de fin d'études et le séminaire de janvier ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 2
Master**

Domaine : Sciences humaines et sociales

**Mention : Humanités numériques en double diplôme avec
mention Sciences de l'Information et des bibliothèques**

**Parcours : Pratiques et méthodes en Humanités numériques,
première année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques,
parcours de première année SIB**

Année universitaire 2022-2023

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Enssib, en double diplôme avec la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Sciences de l'information et des bibliothèques ».

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 1.1 Histoire et écosystème des humanités numériques	4	Session 1 : CC : dossier (coeff. 1/4), dossier (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 1.2 Constitution de corpus (Traitement de documents textuels)	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 1.3 Informatique et statistique pour les humanités numériques	8	
EC 1 Algorithmique et programmation	4	Session 1 : CC : rendu de TD (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 2 Statistique exploratoire	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 3/4) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE 1.4 ALLSHS	10	Note de l'UE 1 SIB (7 ECTS) (coeff. 7/10) et de l'EC 3.1 de l'UE SIB 3 (3 ECTS) (coeff. 3/10) Session 1 : CT : UE SIB 1 : Devoir individuel sur table (coeff. 7/10) CT : UE SIB 3 - EC 3.1 : Dossier en groupe (coeff. 3/10) Session 2 : CT : UE SIB 1 : Devoir individuel sur table (coeff. 7/10) CT : UE SIB 3 - EC 3.1 : Dossier en groupe (coeff. 3/10)
UE 1.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire	4	Note de l'UE SIB 5 (3 ECTS) Session 1 : CC : Divers travaux écrits et oraux Session 2 : CT : Epreuve orale

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE 2.1 Histoire et anthropologie du numérique	4	Note de l'UE 2 SIB - EC 2.1 (3 ECTS) Session 1 : CT UE SIB 2 - EC 2.1 : Dossier en groupe

		Session 2 : CT UE SIB 2 – EC 2.1 : Dossier en groupe
UE 2.2 Bases de données et web	8	
EC 1 Bases de données relationnelles	4	Session 1 : CC : examen sur table (coeff. 2/4), projet transversal (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Technologies web	4	Session 1 : CC : examen sur machine (coeff. 2/4), projet transversal (coeff. 2/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 2.3 Spécialisation en humanités numériques (un cours au choix)	4	
EC 1 Traitement de documents textuels et visuels niv. 2	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
EC 2 Statistique et enquête pour les SHS	4	Session 1 : CC : QCM (coeff. 1/4), examen sur machine (coeff. 1.5/4), projet transversal (coeff. 1.5/4) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 2.4 ALLSHS	10	Note de l'UE SIB 6 (9 ECTS) Session 1 : CC SIB 6 : Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,7/1), note sur rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant-e concernant son implication dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,3/1) Session 2 : pas de 2 ^{nde} session
UE 2.5 Enseignements complémentaires du master disciplinaire	4	Note de l'EC SIB 7.1 (2 ECTS) (coeff. 1/2) et de l'EC SIB 7.2 (2 ECTS) de l'UE SIB 7 Session 1 : CT : SIB 7 - EC 7.1 : Dossier en groupe (coeff. 1/2) CT : SIB 7 - EC 7.2 : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/2) Session 2 : CT : SIB 7 - EC 7.1 : Epreuve orale (coeff. 1/2) CT : SIB 7 - EC 7.2 : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/2)

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{nde} session :

- Pour l'UE 1.4, UE 1.5, UE 2.1, UE 2.4 et UE 2.5, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE 1.1, UE 1.2, UE 1.3, UE 2.2 et UE 2.3 ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 à 4**Master****Domaine** : Sciences humaines et sociales**Mention** : Humanités numériques en double diplôme avec mention Sciences de l'Information et des bibliothèques**Parcours** : Pratiques et méthodes en Humanités numériques, deuxième année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques, parcours de deuxième année Archives numériques**Année universitaire 2022-2023**

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Essib, en double diplôme avec la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Sciences de l'information et des bibliothèques » (cf. délibération 2021-10-04-3.1).

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE A3 Fondamentaux en humanités numériques	6	
EC 1 Recherches actuelles en humanités numériques		Session 1 : CC Dossier (coeff. 1.5/3), examen oral (coeff. 1.5/3) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 2 Fouille et analyse de textes		Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 1/2), dossier (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE B3 Analyse et valorisation de données	6	
EC 1 Fouille de données, de textes et d'images		Session 1 : CC Examen écrit (coeff. 1/2), examen écrit (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2 nd e session
EC 2 Visualisation et édition numérique		Session 1 : CC Dossier (coeff. 1/2), dossier (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2 nd e session
UE C3 Spécialité (double diplôme)	9	Note de l'UE ANR 1 (6 ECTS) (coeff. 1/2) et de l'UE ARN 4 (6 ECTS) (coeff. 1/2) Session 1 : CC UE ARN 1 : Fiche de lecture individuelle (coeff. 0,5/2) + exposé en groupe (coeff. 0,5/2) CC UE ARN 4 : Travaux pratiques en groupe (coeff. 1/2) Session 2 : CT UE ARN 1 : Fiche de lecture individuelle (coeff. 1/2) CT UE ARN 4 : Epreuve écrite individuelle (coeff. 1/2)
UE D3 Langue vivante (anglais)	3	Note de l'UE ARN 6 (3 ECTS) Session 1 : CC UE ARN 6 : Présentation orale en groupe (coeff. 0,25/1) ; Quiz de Vocabulaire (coeff. 0,25/1) ; Participation (présences + participation en cours) (coeff. 0,25/1) CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,25/1)

		Session 2 : CT UE ANR 6 : Epreuve écrite individuelle
UE E3 Projet	6	Session 1 : CC dossier (coeff. 1/5), épreuve orale (coeff. 4/5) Session 2 : pas de 2 nd e session

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE A4 Stage et mémoire	30	Mémoire avec soutenance

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour l'UE C3 et l'UE D3, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE A3, UE B3, UE E3, et UE A4 (Stage et mémoire) ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 à 4
Master**

Domaine : Sciences humaines et sociales

**Mention : Humanités numériques en double diplôme avec
mention Sciences de l'Information et des bibliothèques**

**Parcours : Pratiques et méthodes en Humanités numériques,
deuxième année en double diplôme avec Sciences de l'information et des bibliothèques,
parcours de deuxième année Publication numérique**

Année universitaire 2022-2023

Le parcours « Pratiques et méthodes en Humanités numériques » étant réalisé, à l'Essib, en double diplôme avec la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », certaines unités d'enseignement sont validées par des modalités de contrôle des connaissances approuvées pour le diplôme « Sciences de l'information et des bibliothèques » (cf. délibération 2021-10-04-3.1).

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE A3 Fondamentaux en humanités numériques	6	
EC 1 Recherches actuelles en humanités numériques		Session 1 : CC dossier (coeff. 1.5/3), examen oral (coeff. 1.5/3) Session 2 : pas de 2^{nde} session
EC 2 Fouille et analyse de textes		Session 1 : CC examen écrit (coeff. 1/2), dossier (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2^{nde} session
UE B3 Analyse et valorisation de données	6	
EC 1 Fouille de données, de textes et d'images		Session 1 : CC examen écrit (coeff. 1/2), examen écrit (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2^{nde} session
EC 2 Visualisation et édition numérique		Session 1 : CC dossier (coeff. 1/2), dossier (coeff. 1/2) Session 2 : pas de 2^{nde} session
UE C3 Spécialité (double diplôme)	9	Note de l'UE PUN 4 (6 ECTS) (coeff. 2/3) et de l'UE PUN 5 (3 ECTS) (coeff. 1/3) Session 1 : CT UE PUN 4 : devoir individuel écrit (coeff. 2/3) CC UE PUN 5 : devoir individuel (coeff. 1/3) Session 2 : CT PUN 4 : devoir individuel écrit (coeff. 2/3) CT PUN 5 : devoir individuel (coeff. 1/3)
UE D3 Langue vivante (anglais)	3	Note de l'UE PUN 6 (3 ECTS) Session 1 : CC UE PUN 6 : divers travaux, écrits et oraux Session 2 : CT UE PUN 6 : devoir individuel écrit
UE E3 Projet	6	Session 1 : CC dossier (coeff. 1/5), épreuve orale (coeff. 4/5) Session 2 : pas de 2^{nde} session

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE A4 Stage et mémoire	30	Mémoire avec soutenance

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{de} session :

- Pour l'UE C3 et l'UE D3, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE A3, UE B3, UE E3, et UE A4 (Stage et mémoire) ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Il existe une compensation au sein des U.E. et entre U.E. d'un même semestre.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

Modalités de contrôle des connaissances
DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT
« CADRE OPÉRATIONNEL DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA DOCUMENTATION »
Année universitaire 2022-23

	Unités d'enseignements	ECTS	Modalité d'évaluation	
SR	Séminaire de rentrée	-	-	
SERV	Services aux publics	5	Production écrite	Travail individuel
COLL	Gestion dynamique des collections	5	Production écrite	Travail de groupe
MANGT	Management - Conduire un projet - Gérer une équipe	10	Étude de cas avec soutenance	Travail de groupe
RSNUM	Ressources numériques	5	Production écrite	Travail individuel
ADMIN	Gestion administrative	2	Production écrite	Travail de groupe
RENS	Renseigner les usagers	5	Production écrite	Travail de groupe
CATG	Catalogues et indexation	3	Production écrite	Travail individuel
MEDIA	Médiations	2	Production écrite	Travail de groupe
OPT	OPTa = Former les usagers <u>ou</u> OPTb = Gérer le patrimoine	3	Production écrite	Travail individuel
DDN	Dossier documentaire numérique	10	Dossier documentaire numérique	Travail individuel
STAGE	Stage professionnel	10	Rapport d'expérience	Travail individuel
	Total ECTS	60		

Règles de 2^e session :

Pour chaque unité d'enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen bénéficient d'une seconde session.

Le dossier documentaire numérique ainsi que le stage professionnel ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE, en travail individuel.

Règles de compensation :

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.

Le jury peut, après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022

Modalités de contrôle des connaissances**Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques****Année universitaire 2022-2023**

Ce document présente les modalités qui seront mises en œuvre par l'Enssib pour évaluer les 4 unités d'enseignement composant le DUSIB placées sous sa responsabilité, ainsi que, pour information, les modalités qui seront mises en œuvre par l'Université Senghor pour évaluer les 4 unités d'enseignement placées sous sa responsabilité.

E = Enssib

S = Université Senghor d'Alexandrie

Enseignements	E / S	ECTS	Modalités de contrôle	
UE 1 Introduction aux archives des bibliothèques	S	6	Production écrite	Travail individuel
UE 2 Services au public	E	6	Production écrite	Travail individuel
UE 3 Politique documentaire	E	6	Production écrite	Travail individuel
UE 4 Gestion du patrimoine audiovisuel	S	3	Production écrite	Travail individuel
UE 5 Patrimoine	E	3	Production écrite	Travail individuel
UE 6 Ressources numériques	E	3	Production écrite	Travail individuel
UE 7 Droit de la propriété intellectuelle	S	6	Production écrite	Travail individuel
UE 8 Médiation et ingénierie culturelle	S	3	Production écrite	Travail individuel
UE 9 Stage professionnel	E et S	12	Rapport de stage écrit	Travail individuel
UE 10 Dossier documentaire	E et S	12	Mémoire avec soutenance	Travail individuel
	Total ECTS	60		

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.

Le stage professionnel et le dossier documentaire ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.

Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 17 octobre 2022